

BULLETIN DE DECES

République Française

ETAT CIVIL

Le présent bulletin
est délivré à titre de
simple renseignement.

né(e) le

à

domicilié(e)

et de

est décédé(e) le

à

heure(s)

à

En Mairie, le

(ou l'Officier de l'Etat Civil)

Signature et cachet